

Ville de DÉVILLE LÈS ROUEN

Direction de la Jeunesse, des Ecoles et des Sports

**COMMISSION DES
AFFAIRES SCOLAIRES
EXTRA MUNICIPALE**

Jeudi 25 novembre 2021



COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES EXTRA MUNICIPALE

25 novembre 2021

SOMMAIRE

PARTIE I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES

- ♦ Inspection de l'Éducation Nationale p.2
- ♦ Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale p.2
- ♦ Délégué Départemental de l'Éducation Nationale p.2
- ♦ Partenaires du Projet Éducatif Territorial (PEDT) / Plan mercredi..... p.2

PARTIE II – PROJETS ET FINANCEMENTS

- ♦ EFFECTIFS SCOLAIRES
 - Établissements préélémentaires..... p.3
 - Établissements élémentaires..... p.4
 - Établissements secondaires..... p.5
- ♦ Élections des représentants de parents d'élèves p.6
- ♦ Évolution des effectifs scolaires préélémentaires et élémentaires p.7
- ♦ Dérogations scolaires (EXEAT / INEAT)..... p.7
- ♦ Évolution des demandes de dérogations scolaires p.7
- ♦ Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.) p.8
- ♦ Crédits et dotations p.9
- ♦ Interventions spécifiques sur le temps scolaire..... p.10-11
- ♦ Travaux – mobilier – matériel pour les écoles..... p.12-13
- ♦ Restauration collective p.13-14-15
- ♦ PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL / PLAN MERCREDI – PROGRAMMATION 2021 / 2022 p.16-17-18-19
 - Activités associatives périscolaires et extrascolaires**
 - Amicale Laïque de Déville p.20
 - ALD USEP p.20
 - Associations "Lire et faire lire" et "École des Grands-Parents Européens 76" p.21
 - Activités extrascolaires**
 - Associations sportives et culturelles de la commune..... p.21
 - Le Comité de Jumelage p.21
 - Les structures municipales d'accueil et de loisirs..... p.21
 - Les structures municipales culturelles..... p.23
- ♦ Médiathèque Anne Frank..... p.24
- ♦ Calendrier prévisionnel des manifestations en lien avec les écoles p.25

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES EXTRA MUNICIPALE

25 novembre 2021

Delphine MOTTET Maire-adjointe chargée des affaires scolaires
Mme MOTTET reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville
Pour tout rendez-vous, se renseigner au Cabinet du Maire ☎ 02 35 76 88 18
✉ elus@mairie-deville-les-rouen.fr

AFFAIRES SCOLAIRES – COORDINATION PÉRISCOLAIRE

Samuel FÉRIAL Directeur de la Jeunesse, des Écoles et des Sports
✉ s.ferial@mairie-deville-les-rouen.fr
☎ 02 32 82 34 92

Anne-Marie GRULEY Adjointe au Directeur – Responsable Affaires Scolaires
✉ am.gruley@mairie-deville-les-rouen.fr
☎ 02 32 82 34 80 (poste 1072)

Agnès BERTIN Coordination périscolaire
✉ a.bertin@mairie-deville-les-rouen.fr
☎ 02 32 82 34 80 (poste 1072)

Thomas GOSSELIN Assistant administratif
Sylvie BINARD Pôle inscription
✉ jeunessesportecole@mairie-deville-les-rouen.fr
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
☎ 02 32 82 34 97 – 02 32 82 50 26

RESTAURATION COLLECTIVE

Daniel DEMARCY Directeur de la Restauration Collective
✉ d.demarcy@mairie-deville-les-rouen.fr
☎ 02 32 82 34 84

Carole SAUVAGE Assistante administrative
✉ restaurationcollective@mairie-deville-les-rouen.fr
☎ 02 35 75 37 40
☎ 02 32 82 35 72

INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Circonscription de MAROMME –

13 rue de l'Eglise - 76150 MAROMME –

☎ 02 32 08 97 00 - fax 02 32 82 81 95 ✉ 0760195z@ac-rouen.fr

INSPECTRICE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE

CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE E P S

ENSEIGNANTE RÉFÉRENTE ULIS

ENSEIGNANTE SPÉCIALISÉE DISPOSITIF UPE2A

Valérie FIEFFÉ

Isabelle DIEULLE ✉ isabelle.dieulle@ac-rouen.fr

Christelle MONTORO ✉ montoro.christelle@ac-rouen.fr

Stéphanie PEULVEY ✉ referent.maromme@ac-rouen.fr

Aurélien BERTHOULE ✉ rudy.motte@ac-normandie.fr

ULIS : Unité localisée pour l'inclusion scolaire

UPE2A : Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA SEINE-MARITIME

5 place des Faïenciers
76037 ROUEN Cedex

☎ 02 32 08 98 00

fax 02 32 08 97 60

✉ sec-dir@ac-rouen.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Michel SERVO

8 rue A. Dubost

76250 DÉVILLE LÈS ROUEN

Président DDEN

☎ 02 35 75 20 95

✉ michel.servo@laposte.net

PARTENAIRES DU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PEDT) / PLAN MERCREDI

- 1- INSPECTION ACADÉMIQUE
- 2- ÉCOLES PUBLIQUES DE DÉVILLE LÈS ROUEN
- 3- DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE
- 4- CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
- 5- ALD – SECTION USEP
 - ALD – HANDBALL
 - ALD – BASKET
 - CIBLE DÉVILLOISE (TIR SPORTIF)
 - ALDM FOOTBALL
 - TENNIS CLUB DÉVILLOIS
- 6- ASSOCIATIONS "LIRE ET FAIRE LIRE"
 - "ÉCOLE DES GRANDS-PARENTS EUROPÉENS 76"
- 7- ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE, DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE
- 8- MÉDIATHÈQUE
- 9- ACCUEILS DE LOISIRS
- 10- CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les coordonnées des différents partenaires du PEDT sont répertoriées dans le guide pratique édition 2021/2022 «Bien dans ma ville» ou sur le site internet www.deville-les-rouen.fr.

EFFECTIFS SCOLAIRES (*)

ÉTABLISSEMENTS PRÉÉLÉMENTAIRES

Les horaires des écoles préélémentaires se déclinent comme suit :

- ✦ ANDERSEN, BITSCHNER, CRÉTAY : 8h45 – 11h45 / 13h45 – 16h45)
) lundi, mardi, jeudi, vendredi
- ✦ PERRAULT : 8h30 – 11h30 / 13h30 – 16h30)

NOM	RESPONSABLE	ADRESSE	☎	✉
ÉCOLE ANDERSEN	Madame VÉRON	place W. Churchill	02.35.74.43.00	0762326r@ac-rouen.fr
ÉCOLE BITSCHNER	Madame RAGOT	rue Dumont	02.35.74.21.38	0761119d@ac-rouen.fr
ÉCOLE CRÉTAY	Monsieur PETIT	rue Schwach	02.35.74.55.69	0761120E@ac-rouen.fr
ÉCOLE PERRAULT	Madame FLOC'H	rue René Coty	02.35.74.43.69	0761935r@ac-rouen.fr
ÉCOLE SAINTE-MARIE	Madame ÉLIE	rue de l'Église	02.35.74.08.38	0762009w@ac-rouen.fr

ÉCOLES	CLASSES	ENSEIGNANTS	NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES RENTRÉE SEPTEMBRE 2021	DONT	
				NOMBRE D'ÉLÈVES DÉVILLOIS	ENFANTS NÉS EN 2019 (2 ANS)
ANDERSEN	toute petite et petite section	Mme VÉRON	24	répartition non fournie	3
	moyenne et grande section	Mme CAILLOT	24		
	petite, moyenne et grande section	Mme PAPLOREY	21		
	TOTAL (y compris les 2019 / 2 ans)		69	65	3
BITSCHNER	toute petite, petite et moyenne section	Mme AZNI	22	22	2
	petite et moyenne section	Mme DIERS	24	22	
	moyenne et grande section	Mme HAMELIN	22	21	
	moyenne et grande section	Mme RAGOT	24	23	
	TOTAL (y compris les 2019 / 2 ans)		92	88	2
CRÉTAY	toute petite et petite section	M. PETIT	24	23	5
	petite et moyenne section	Mme GRESSIER	24	23	
	moyenne et grande section	Mme DUHAMEL	24	24	
	moyenne et grande section	Mme GOMES MARTINS	21	18	
	TOTAL (y compris les 2019 / 2 ans)		93	88	5
PERRAULT	petite section	Mme FLOC'H	22	22	0
	petite et moyenne section	M. ROBERT	25	25	
	grande section	Mme LEVET	29	29	
	TOTAL		76	76	0
SAINTE- MARIE	petite section / moyenne section		25	12	
	moyenne section / grande section		29	10	
	TOTAL		54	22	
TOTAL GÉNÉRAL			384	339	10

(*) effectifs arrêtés à la date du 02/09/2021

La Ville a choisi de mettre des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) à disposition des écoles préélémentaires publiques. Celles-ci apportent leur concours auprès des enseignants pour la gestion quotidienne des enfants. Elles sont également chargées de l'entretien des écoles. Durant le temps scolaire, elles sont placées sous la responsabilité de la direction de l'école qui détermine les missions à réaliser.

Une charte de l'ATSEM a d'ailleurs été signée entre Monsieur le Maire, Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale et les directions des écoles préélémentaires. Cette charte reprend l'ensemble des missions dévolues à ces personnels communaux, les obligations de la ville et de l'Éducation Nationale concernant le travail et l'encadrement de ces personnels.

ÉTABLISSEMENTS ÉLÉMENTAIRES

Les horaires des écoles élémentaires se déclinent comme suit :

BLUM, CHARPAK, ROUSSEAU : 8h30 – 11h30 / 13h30 – 16h30) lundi, mardi, jeudi, vendredi

NOM	RESPONSABLE	ADRESSE	☎	✉
ÉCOLE BLUM	Madame LAGNEL	rue René Coty	02.35.74.21.58	0761312n@ac-rouen.fr
ÉCOLE CHARPAK	Monsieur BÉHAR	rue Georges Hébert	02.35.33.65.34	0763427m@ac-rouen.fr
ÉCOLE ROUSSEAU	Madame BERTRAND	rue des Écoles	02.35.74.05.14	0761091Y@ac-rouen.fr
ÉCOLE SAINTE-MARIE	Madame ÉLIE	rue de l'Église	02.35.74.08.38	0762009w@ac-rouen.fr

ÉCOLES	CLASSES	ENSEIGNANTS	NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES RENTRÉE SEPTEMBRE 2021	D ONT NOMBRE D'ÉLÈVES DÉVILLOIS
BLUM	CP	Mme TERRIER	25	25
	CE1	Mme CRUÉ	28	27
	CE2	Mme DELALANDRE	27	27
	CM1	Mme LAGNEL – Mme LACUISSE	19	18
	CM2	M. BERNASCONI	21	21
	UPE2A (**)	Mme BERTHOULE	(13)	
	TOTAL		120	118
CHARPAK	CP	Mme ÉDELINE	25	25
	CP - CE1	Mme MÉTOIS	24	24
	CE1 - CE2	Mme CAZIER	25	25
	CM1	M. BÉHAR	25	22
	CM1 – CM2	Mme GONZALEZ	21	21
	CM2	M. GUERIN (remplaçant M. LEVET)	25	24
	TOTAL		145	141
ROUSSEAU	CP	Mme DUTHIL	21	21
	CP	Mme SANCHEZ	23	23
	CE1	Mme BRUNEL	20	20
	CE1	Mme MAGDELAIN	19	19
	CE2	Mme RASSE	22	21
	CE2	Mme TAULIN	19	19
	CM1	Mme BERTRAND	25	25
	CM1 – CM2	Mme PIFFRE	23	22
	CM2	M. ROBBES	25	25
	ULIS	Mme DESOBRY	12	7
	TOTAL		209	202
SAINTE- MARIE	CP		24	10
	CP - CE1		26	8
	CE1		22	11
	CE2		21	8
	CE2 - CM1		21	6
	CM1		29	13
	CM2		25	7
	CM2		25	13
	TOTAL		193	76
TOTAL GÉNÉRAL			667	537

(*) effectifs arrêtés à la date du 02/09/2021

(**) transfert de dispositif Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A) depuis le 22 novembre 2021.

ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES

NOM	RESPONSABLE	ADRESSE	☎	✉
COLLÈGE J. VERNE	Principal : M. SOSSOU Principale adjointe : Mme RETOUT	rue de Fontenelle	02.35.74.45.25	0762202f@ac-rouen.fr
LYCÉE VALLÉE DU CAILLY	Proviseur : M. DESBONNET Proviseur adjoint : en cours de nomination	44 rue du Petit Aulnay	02.32.82.52.00	0762879s@ac-rouen.fr
L.P. BERNARD PALISSY	Proviseur : M. LEGAGNEUX Proviseur adjoint : M. PRAT	Sente aux Loups - MAROMME -	02.32.82.10.20	ce.0760022l@ac-rouen.fr
COLLÈGE STE MARIE	Directeur : M. LACHAUD Directeur adjoint : M. DUPONCHEL	rue de l'Église	02.35.74.08.38	direction-sainte-marie@wanadoo.fr

ÉTABLISSEMENTS	CLASSES	NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES RENTÉE DE SEPTEMBRE 2021	DONT NOMBRE D'ÉLÈVES DÉVILLOIS
COLLÈGE J. VERNE	6 ^{ème}	109	81
	5 ^{ème}	89	61
	4 ^{ème}	88	56
	3 ^{ème}	109	60
	TOTAL	395	258
LYCÉE DE LA VALLÉE DU CAILLY	2 nd	278	32
	1 ^{ère}	261	36
	Terminales	267	33
	B T S	121	7
	TOTAL	927	108
LYCÉE B. PALISSY	U.P.E.Z.A. N.S.A. (✧)	13	1
	3 ^{ème} Prépa Professionnelle	24	2
	2 nd	193	23
	1 ^{ère}	162	15
	Terminales	171	10
	TOTAL	563	51
COLLÈGE SAINTE MARIE	6 ^{ème}	140	26
	5 ^{ème}	132	29
	4 ^{ème}	140	39
	3 ^{ème}	117	17
	TOTAL	529	111
TOTAL GÉNÉRAL		2414	528

(*) effectifs arrêtés à la date du 02/09/2021

- (✧) Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants Non Scolarisés Antérieurement
 (section débutée au Lycée Palissy depuis novembre 2019)
 ⇒ section destinée aux élèves de 16 à 18 ans qui se destinent à l'apprentissage
 ⇒ effectif variable jusqu'à 20 élèves

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Les élections des représentants de parents d'élèves pour l'année scolaire 2021-2022 se sont déroulées les 8 et 9 octobre 2021. Les parents ne sont pas constitués en association.

Les parents élus sont :

ÉCOLES	PARENTS TITULAIRES	PARENTS SUPPLÉANTS
ANDERSEN	M. NEYT Mickaël Mme GUILLOT Edwige M. BOURGEOIS Damien	pas de suppléants
BITSCHNER	Mme ARAZNY Nathalie Mme LAURELLI Virginie Mme WATRIN Soizic Mme GRULAY Sarah	M. LEHOUX Erwan
CRÉTAY	Mme SAILLARD Vanessa Mme CAPLET Aurélie Mme VLC Jennifer Mme BERGÈRE Émilie	Mme LA POSTA Ludivine Mme BOTTOIS Idyll
PERRAULT	Mme FERHAT Djamila Mme BOUVIER Justine Mme EBERHARDT Delphine	Mme BAER Héloïse Mme CARDIN Élodie Mme VASELIN Anaïs
BLUM	Mme BOURCHENIN Maïté Mme CANAC Angélique Mme WANNER Estelle M. LALLEMAND Norbert M. RIDEZ Yoann	pas de suppléants
CHARPAK	Mme ARAZNY Nathalie Mme MERCIER Corinne Mme ROLLET Edwige Mme OLIVEIRA Marilène Mme POLFLIET Patricia Mme RAIMOND Noémie	Mme LAURELLI Virginie Mme ROY Astrid Mme MIRAY Natacha
ROUSSEAU	Mme GAUTIER Pauline Mme BOITRELLE Ingrid M. LECOINTE Xavier M. HUREL Baptiste Mme MALHOUITRE Céline Mme MAUPU Edwige Mme BOTTOIS Idyll Mme DELPIERRE DIT CAFARIN Caroline M. VEDIE Yvonnick	pas de suppléants

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES PRÉÉLÉMENTAIRES ET ÉLÉMENTAIRES DEPUIS L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Années scolaires	Effectifs écoles préélémentaires - rentrée de septembre					Effectifs écoles élémentaires - rentrée de septembre			
	Andersen	Bitschner	Crétay	Perrault	Total	Blum	Charpak	Rousseau	Total
2019 / 2020 (année A)	73	96	92	77	338	139	164	206	509
2020 / 2021 (année B)	70	92	98	70	330	129	150	222	501
2021 / 2022 (année C) (*)	69	92	93	76	330	120	145	209	474
Evolution (%) année C / année B	-1,43%	0,00%	-5,10%	8,57%	0,00%	-6,98%	-3,33%	-5,86%	-5,39%
Evolution (%) année C / année A	-5,48%	-4,17%	1,09%	-1,30%	-2,37%	-13,67%	-11,59%	1,46%	-6,88%

(*) effectifs arrêtés à la date du 02/09/2021

DÉROGATIONS SCOLAIRES – RENTRÉE SCOLAIRE 2021 - 2022

INEAT : enfants scolarisés à DÉVILLE LÈS ROUEN et venant d'une autre commune

EXEAT : enfants de DÉVILLE LÈS ROUEN scolarisés dans une autre commune

EXEAT ou INEAT de régularisation : régularisation en raison d'un déménagement en cours de cycle ou d'une affectation en Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS).

COMMUNES	EXEAT	INEAT
BARENTIN		1
CANTELEU		1
LE HOULME		1
MAROMME		2
MONT SAINT AIGNAN	1	
NOTRE DAME DE BONDEVILLE	1	
ROUEN	1	1
TOTAUX incluant les régularisations	3	6

Tableau arrêté à la date du 29/10/21

ÉVOLUTION DES DEMANDES DE DÉROGATIONS SCOLAIRES DEPUIS L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 (*)

Années scolaires	EXEAT	EXEAT de régularisation	INEAT	INEAT de régularisation
2019 / 2020	4	dont 1 exeat de régul.	5	dont 3 ineat de régul.
2020 / 2021	9	dont 1 exeat de régul.	7	dont 1 ineat de régul.
2021 / 2022	3	0	6	0

(*) ces chiffres correspondent à la période octobre / novembre de chaque année scolaire

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES (A.P.C.)

Avec la mise en œuvre de la réforme sur les rythmes scolaires et depuis la rentrée scolaire 2013, les activités pédagogiques complémentaires sont proposées par les enseignants dans les différentes écoles. Elles se substituent à l'aide personnalisée. L'objectif de ce dispositif contribue à aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages et à les accompagner dans leur travail personnel en leur proposant des activités pédagogiques prévues au niveau du projet d'école (ex : jeux de société, arts visuels, travail manuel, ateliers informatique, théâtre, renforcement de la maîtrise de la langue orale, graphisme ...).

Les A.P.C. viennent s'ajouter aux 24 heures d'enseignement hebdomadaires et nécessitent de recueillir l'accord des parents d'élèves.

Pour l'année scolaire 2021-2022, l'organisation communiquée par les écoles de DÉVILLE LÈS ROUEN est la suivante :

ÉCOLES	CLASSES CONCERNÉES	JOURS (SELON PLANNING PROPRE A CHAQUE ÉCOLE)	HORAIRES	LIEUX D'OCCUPATION
ANDERSEN	classe de TPS - PS	LUNDI / MARDI / JEUDI	DE 11H45 À 12H15	salles de classe
	classe de MS - GS			
BITSCHNER	toutes classes	LUNDI / MARDI / JEUDI	DE 11H45 À 12H15	salles de classe
CRÉTAY	toutes classes	MARDI / JEUDI	DE 11H45 À 12H15	salles de classe
PERRAULT	classe de MS	JEUDI	DE 11H30 À 12H00	salle de classe
	classe de GS	JEUDI	DE 11H30 À 12H00	salle de classe
BLUM	toutes classes	LUNDI / MARDI / JEUDI	DE 11H30 À 12H00	salles de classe
CHARPAK	toutes classes	LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI	DE 11H30 À 12H00	salles de classe – salle informatique selon besoins
ROUSSEAU	classe de CP (selon enseignante)	DU LUNDI AU VENDREDI	DE 11H30 À 12H00 OU DE 12H30 À 13H00	salle de classe
	classe de CP (selon enseignante)	LUNDI ET MARDI	DE 11H30 À 12H00	salle de classe
	classe de CE1 (selon enseignante)	LUNDI MARDI	DE 16H30 À 17H15 DE 12H30 À 13H00	salle de classe
	classe de CE1 (selon enseignante)	LUNDI ET VENDREDI	DE 11H30 À 12H00	salle de classe
	classe de CE2 (selon enseignante)	LUNDI	DE 16H30 À 17H30	salle de classe
	classe de CE2 (selon enseignante)	JEUDI	DE 16H30 À 17H30	salle de classe
	classe de CM1	LUNDI ET MARDI	DE 11H30 À 12H00	salle de classe
	classe de CM1-CM2	LUNDI MARDI	DE 11H30 À 12H00 DE 16H30 À 17H00	salle informatique
	classe de CM2	MARDI	DE 16H30 À 17H30	salle de classe

CRÉDITS ET DOTATIONS

① FOURNITURES SCOLAIRES

Crédits accordés pour 2021/2022

• Classes préélémentaires	36,28 €	par enfant
• Classes élémentaires	36,28 €	par enfant
• RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)	1.372,52 €	somme globale

② PRIX DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Crédits accordés pour 2021/2022

• Écoles préélémentaires	7,32 €	par enfant
• Écoles élémentaires (dictionnaires offerts aux CM2)	2 375,00 €	budget global

③ BCD (Livres, disques, cassettes)

Crédits accordés pour 2021/2022

• Écoles préélémentaires	200,00 €	par école
• Écoles élémentaires	200,00 €	par école

④ PHARMACIE

Crédits accordés pour 2021/2022

• Écoles préélémentaires	100,00 €	par classe
• Écoles élémentaires	300,00 €	par école

⑤ ARBRES DE NOËL

Crédits accordés pour Noël 2021/2022

• Écoles préélémentaires	7,76 €	par enfant
• Écoles élémentaires	6,00 €	par enfant

⑥ COOPÉRATIVES SCOLAIRES

Les coopératives scolaires publiques peuvent bénéficier du soutien financier (subvention) de la collectivité. Réglementairement, une subvention ne peut pas être renouvelée de façon systématique, celle-ci devant être justifiée. Ce soutien financier ne peut être octroyé que si la direction de l'école formalise une demande écrite, en décembre de l'année scolaire en cours.

INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES SUR LE TEMPS SCOLAIRE

↳ MÉDIATHÈQUE

Du fait de la pandémie de Covid 19, de nombreux accueils de classes ont été annulés. Sur l'année 2020, la médiathèque a organisé des accueils de classe seulement sur 4 mois (janvier, février, mars jusqu'au 17 mars et octobre).

Les accueils de classes ont repris depuis octobre 2021.

↳ ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (E.P.S.)

• la Ville met un éducateur sportif à disposition des écoles élémentaires de Déville lès Rouen. Il apporte son soutien dans le cadre des projets d'école en E.P.S.

• liaisons CM2 / 6^{ème} avec le collège J. Verne et l'école André Marie de Notre Dame de Bondeville.

• tournois sportifs de circonscription en partenariat avec les clubs locaux, handball, basketball, volleyball et badminton.

↳ TRANSPORTS SCOLAIRES

L'organisation et le financement des transports à destination des équipements municipaux (gymnase, médiathèque, piscine municipale) sont gérés par le service des affaires scolaires selon les besoins de l'école.

Pour assurer les déplacements sur les équipements municipaux des écoles trop éloignées et dont les élèves ne peuvent pas se rendre à pied, la Ville, en concertation avec les écoles concernées, a opté pour l'utilisation des lignes régulières des transports collectifs de la Métropole. Cette action entre dans une démarche globale de sensibilisation à l'écocitoyenneté.

↳ THÉÂTRE

En collaboration avec l'Expansion Artistique, au Centre Culturel Voltaire, quatre spectacles sont programmés sur le temps scolaire à destination des collégiens et lycéens, dès la classe de 6^{ème}.

Les représentations proposées sont :

- **"Un Démocrate", mardi 9 novembre 2021 à 14h30 (Théâtre, Compagnie Idiomécanic), dès la 3^{ème}**

"Dans les années 20, Edward Bernays était le neveu de Sigmund Freud et l'inventeur des techniques de manipulation de masse. Il se disait démocrate. Son système a changé le monde." Un Démocrate est une traversée épique et terrifiante à l'humour impitoyable de la vie et de l'œuvre d'un des hommes les plus influents du XX^e siècle.

- **"Sauvages", jeudi 13 janvier 2022 à 14h30 (théâtre, Cie M42), dès la 4^{ème}
+ parcours CRED76 : "Atelier d'écriture, jeu et mise en scène autour de Sauvages"**

"Suite à la maladie de son frère, Léa décide de partir seule dans la montagne. Peu préparée, elle va marcher et se confronter à ses souvenirs, ses peurs, ses limites, ses espoirs. Seule face à la nature, aux animaux et aux êtres humains réels ou fantasmés qu'elle rencontrera, elle tentera de se libérer de son histoire familiale et de réinventer sa vie".

- **"C'est toi qu'on adore & Pòde ser", mardi 18 janvier 2022 à 14h30 (Dance, Cie Leïla Ka), dès la 6ème**

+ parcours CRED76 : "Découverte et pratique de la danse contemporaine avec Leïla Ka"

"La danseuse et chorégraphe Leïla Ka, repérée comme interprète de la compagnie Favela puis de May B de Maguy Marin, développe depuis peu une écriture singulière. La technicité de la danse hip-hop se mêle à une gestuelle très personnelle, rageuse et émouvante à la fois. Son solo Pòde ser témoigne de la difficulté d'être soi. Dans C'est toi qu'on adore, Leïla Ka interroge cette fois-ci en duo le destin et les possibilités de changement".

- **"Alice à 17 ans", mardi 26 avril 2022 à 14h30 (théâtre, Cie Dodeka), dès la 4ème**
+ parcours CRED76 : "Atelier d'écriture et pratique théâtrale autour d'Alice à 17 ans" + parcours Regards

"Seule dans sa chambre aux jouets devenus trop encombrants, Alice est en colère. Alors, le soir de ses 17 ans, elle décide d'entamer une sorte de journal intime virtuel et sort à la rencontre d'un monde que seule la nuit tolère. L'histoire d'Alice fait écho à celle d'Alice au pays des merveilles. Cette nouvelle création de la compagnie normande Dodeka ouvre la voie vers l'acceptation de grandir et dire au revoir à son enfance..."

TRAVAUX, MOBILIER, MATÉRIEL POUR LES ÉCOLES – ANNÉE 2021

❶ TRAVAUX

❖ ÉCOLES PRÉÉLÉMENTAIRES

ÉCOLES	TRAVAUX
ANDERSEN	➤ Réparation des fuites en toiture
BITSCHNER	➤ Suppression de l'auvent au-dessus du portail de la cour ➤ Réfection des sols et murs du bureau de direction ➤ Mise en place de rideaux dans le dortoir
CRÉTAY	➤ Remplacement du préau ➤ Ravalement de la façade côté rue ➤ Réfection des murs et sols du bureau de direction ➤ Suppression des glycines et élagage des arbres dans la cour
PERRAULT	➤ Réfection des murs du hall d'entrée

❖ ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

ÉCOLES	TRAVAUX
BLUM	➤ Mise en place d'éclairage LED dans la cour
CHARPAK	➤ Remplacement de plusieurs moteurs de volets roulants
ROUSSEAU	➤ Câblage informatique de l'ensemble des salles de classes

SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

INFORMATIONS CONSEILS D'ÉCOLES / PARENTS D'ÉLÈVES

Les organes de sécurité des établissements scolaires sont contrôlés systématiquement, des maintenances sont réalisées (ex : remplacement d'extincteurs, de blocs de secours ...).

Sur le temps scolaire et périscolaire, des exercices d'évacuation inopinés ont lieu régulièrement.

Le contrôle de la qualité de l'air est toujours en cours. Des mesures correctives ont été mises en place. De nouvelles mesures de qualité de l'air vont être faites pour contrôler l'évolution. Les écoles vont être toutes équipées de capteurs de qualité de l'air.

Les aires de jeux installées dans les cours de récréation sont vérifiées annuellement par un bureau de contrôle agréé et des vérifications régulières sont faites par le service sécurité avec si nécessaire des maintenances correctives.

Les aménagements pour l'accueil des personnes à mobilité réduite ont été mis en place sur les établissements qui ne font pas l'objet de dérogation aux AD'AP (agenda d'accessibilité programmée), afin de permettre de recevoir enfants et parents en situation de handicap.

Régulièrement, les services techniques ou les entreprises interviennent dans les écoles en fonction des fiches de liaison transmises par les directions d'écoles (travaux divers, petites réparations).

② DOTATION EN ÉQUIPEMENT

❖ Budget **section FONCTIONNEMENT**

- préélémentaire : **3.000,00 €**
- élémentaire : **2.000,00 €**

❖ Budget **section INVESTISSEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE**

- mobilier : **1.500,00 €**
- matériel divers : **1.500,00 €**

❖ Budget **section INVESTISSEMENT ÉLÉMENTAIRE**

- mobilier : **2.000,00 €**
- matériel divers : **2.000,00 €**

MOBILIER SCOLAIRE / ÉQUIPEMENT DE CLASSE (LISTE NON EXHAUSTIVE)	PETIT MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE (LISTE NON EXHAUSTIVE)
• fauteuils ATSEM • table d'activités • plastifieuse • mini chaîne CD • tableau triptyque	• support TV • tapis de regroupement • réparation duvets • petit matériel pédagogique • appareil photo • draisiennes / casques vélo

RESTAURATION COLLECTIVE

Les repas sont fabriqués à la cuisine centrale sous le principe de la liaison froide. La remise en température des plats et la préparation des hors d'œuvres, fromages et desserts se font dans les 7 offices.

La Restauration Collective suit les recommandations nutritionnelles en vigueur et notamment le décret n° 2011-1227 du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire.

Les produits utilisés sont en grande majorité des produits frais, souvent locaux, labellisés ou certifiés comme : la viande de bœuf normand, brebis de pré salé, porc fermier, volaille Label Rouge, poisson frais acheté auprès des criées de Granville et Cherbourg. 100 % des pommes servies viennent de Seine-Maritime ainsi que la totalité des produits laitiers locaux (yaourt, petit suisse et fromage blanc).

Toutes les matières premières pouvant être achetées en local ou en circuit court, le sont en tenant compte de la saisonnalité. Les repas sont cuisinés traditionnellement dans les règles de l'art et conformément aux décrets européens en matière d'hygiène et sécurité alimentaire. Des contrôles sont faits régulièrement dans les différents sites de restauration.

La répartition d'enfants rationnaires par rapport aux enfants scolarisés pour l'année 2021-2022 est la suivante :

ÉCOLES	ENFANTS SCOLARISÉS au 15/09/21	ENFANTS DÉJEUNANT À LA RESTAURATION COLLECTIVE (moyenne approximative selon les effectifs prévisionnels arrêtés au 15/09/21)	RÉPARTITION (%)
ANDERSEN	71	46	64,79 %
BITSCHNER	91	74	81,32 %
CRÉTAY	92	78	84,78 %
PERRAULT	75	58	77,33 %
BLUM	120	90	75,00 %
CHARPAK	142	119	83,80 %
ROUSSEAU	209	171	81,82 %

Tout au long de l'année scolaire, le service Restauration Collective propose des repas à thème ou animations suivantes :

- ✚ repas d'automne,
- ✚ repas d'hiver et Noël accompagné d'une friandise,
- ✚ repas de printemps,
- ✚ repas d'été

Les menus font l'objet d'une analyse lors de la Commission des Menus où sont présents des élus, des représentants d'enfants, des parents délégués, des agents de la restauration sous la présidence de la Conseillère Municipale déléguée aux affaires scolaires hors temps scolaire.

Chaque année, 2 enfants de chaque école élémentaire sont désignés par leurs camarades pour les représenter à la commission des menus. Les élections ont eu lieu du 27 septembre au 8 octobre 2021.

La commission des menus se réunit 5 fois dans l'année scolaire car les menus sont présentés par période d'environ 8 semaines, entre chaque vacances et la 2^{ème} commission de l'année a lieu à la cuisine centrale (avenue de la Clairette), après les élections des représentants de parents d'élèves.

L'année scolaire 2020-2021 fut particulière car une partie des animations a été annulée pour raisons sanitaires liées au Covid 19.

Les parents référents pour la commission des menus sont :

ÉCOLES	PARENTS
ANDERSEN	M. BOURGEOIS Damien (titulaire)
BITSCHNER	Mme GRULAY Sarah (titulaire)
CRÉTAY	À définir
PERRAULT	Mme FERHAT Djamilia (titulaire)
BLUM	Mme BOURCHENIN Maïté (titulaire) Mme WANNER Estelle (titulaire)
CHARPAK	Mme ROLLET Edwige (titulaire) Mme OLIVEIRA Marilène (titulaire)
ROUSSEAU	À définir

Les tarifs municipaux 2021 sont reconduits pour l'année 2022 :

QUOTIENT FAMILIAL	PRIX DU REPAS
de 0 à 327	1,00 €
de 327,01 à 409	1,54 €
de 409,01 à 492	2,07 €
de 492,01 à 573	2,65 €
de 573,01 à 651	3,18 €
651,01 et plus	3,68 €
AUTRES TARIFS	
Enfants hors Déville	3,68 €
Personnel communal et assimilés	2,79 €
Enseignants	4,50 €
Autres personnes extérieures	6,57 €
Repas occasionnel	6,77 €

RAPPEL

Les enfants peuvent fréquenter la restauration scolaire dès le 1^{er} jour de la rentrée. Le service se fait à table pour les maternels, en self pour les primaires.

L'inscription et la désinscription préalables sont obligatoires dans un délai de 15 jours.

Le Temps périscolaire fait l'objet d'une attention particulière et la coordinatrice est présente auprès de toutes les écoles pendant la durée de cette pause méridienne. Elle veille au bon déroulement du Temps du Midi (repas, ateliers) et des garderies périscolaires. Elle gère l'équipe constituée de personnels compétents et qualifiés qui sont recrutés pour chacune de ces actions.

Elle est garante également du bon fonctionnement en matière de discipline des enfants mais aussi lorsqu'un enfant est malade ou se blesse sur le temps du midi. Elle travaille en collaboration avec le directeur de la restauration pour que soit respecté l'article 10 du règlement de la restauration scolaire et du temps du midi "comportement et discipline".

Depuis juillet 2021, l'inscription à la restauration scolaire, aux garderies périscolaires et aux accueils de loisirs du mercredi se fait, via le "Portail famille", en suivant le lien : <https://portail-famille-deville.ciril.net>.

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL -/ PLAN MERCREDI

PROGRAMMATION 2021-2022

Suite aux décisions des conseils d'écoles (2018) de repasser à la semaine de 4 jours, un nouveau PEDT / Plan mercredi a été contractualisé entre la ville de Déville lès Rouen, les services de l'État (Cohésion Sociale, Éducation Nationale) et la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Ce projet Éducatif Territorial 2019-2021 a été voté lors du Conseil Municipal du 6 décembre 2018.

Le dispositif obtient donc sa labellisation et la charte qualité du plan mercredi.

Toute l'organisation du temps scolaire et périscolaire, mercredi compris, décidée collectivement, est organisée de la manière suivante :

- **ANDERSEN, BITSCHNER et CRÉTAY de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45,**
- **Garderie de 7h30 à 8h35 et de 16h45 à 18h,**
- **PERRAULT, BLUM, CHARPAK et ROUSSEAU de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30,**
- **Garderie de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h,**
- **Centre de Loisirs de 7h30 à 18h.**

La pause méridienne est d'une durée de deux heures pour permettre à chaque enfant de déjeuner dans de bonnes conditions à l'occasion de deux services par cantine scolaire et de profiter des activités périscolaires du temps du midi à raison d'une heure par jour et par école. Ces activités sont à caractère ludique et/ou sportive.

Les garderies accueillent tous les enfants préalablement inscrits. La facturation est faite uniquement lorsque le service est utilisé. Les garderies se déroulent dans toutes les écoles, hormis Blum et Perrault avec un regroupement sur l'école Perrault.

Le centre de loisirs ouvre toute la journée du mercredi, avec un accueil de type garderie dès 7h30 du matin jusqu'à 18h. La journée est consacrée aux activités éducatives et notre Accueil de loisirs est déclaré auprès des services de l'État.

L'association ALD USEP maintient un panel d'activités conséquent avec plusieurs nouveautés, soit en soirée après la classe, soit le mercredi matin. De nombreuses opérations conjointes USEP/VILLE/ECOLE se déroulent aussi sur le temps scolaire comme les liaisons CM2/6ème, le trisport, la prévention noyade, etc Les autres associations et services municipaux comme l'école de musique ont des horaires aménagés pour permettre aux enfants de pratiquer leurs activités.

Le Conseil Municipal des jeunes contribue à l'apprentissage de la citoyenneté et permet de faire un lien direct entre le temps scolaire et le temps périscolaire. Les attentes des jeunes sont entendues et confrontées à l'intérêt commun et aux réalités financières. De nombreux projets ou actions ont abouti et d'autres sont à venir.

L'ensemble de ces activités citées ci-dessus se décline dans la continuité de tous les projets des écoles de la commune.

Coordination périscolaire (restauration collective et garderies)

Un agent assure la coordination permettant de superviser et conseiller les personnels mis à disposition de ces activités.

Il est en contact direct avec les parents et les directions des écoles lorsque cela s'avère nécessaire. Il apporte son savoir-faire dans la gestion des conflits et dans la mise en œuvre des objectifs fixés dans le cadre des activités périscolaires.

Il exerce diverses missions, comme :

- ✦ la sensibilisation au quotidien des équipes de surveillants et donnent des informations sur les **Projets d'Accueils Individualisés** en cours (**P.A.I.**),
- ✦ le suivi du **Plan Particulier de Mise en Sécurité** dans chaque école (**P.P.M.S.**),
- ✦ l'organisation sur le terrain du **Service Minimum d'Accueil (S.M.A.)**, en cas de grève, et de la gestion des personnes de services à dispatcher,
- ✦ le remplacement des surveillants de cantine, et de la mise en place d'une organisation de secours si nécessaire,
- ✦ la gestion des relations avec les familles pour régler tous les conflits sur le temps du midi,
- ✦ le suivi des enfants malades, des accidents, en relais avec la Restauration Collective, le suivi individualisé des déclarations d'accident,
- ✦ la mise en place des réunions préparatoires avec les enfants élus à la **Commission des Menus**,
- ✦ la mise en place organisationnelle et animation de repas ou ateliers à thèmes en collaboration avec la **Cuisine Centrale**,
- ✦ l'organisation des ateliers du midi et des agents qui les encadrent,
- ✦ les entretiens des vacataires remplaçants.

➤ LES ATELIERS DU TEMPS DU MIDI

ÉCOLES	JOURS D'INTERVENTION	HEURES D'INTERVENTION	ANIMATIONS DIFFÉRENTES SUIVANT L'ANNÉE	INTERVENANTS
ANDERSEN	lundi	de 12h40 à 13h30	Projet développement durable et le vivre ensemble	animateur saisonnier
	mardi	de 12h40 à 13h30	Activités apaisantes et relaxantes Bricolages divers jeux de société	personnel permanent
	jeudi	de 12h40 à 13h30	Projet développement durable et le vivre ensemble	animateur saisonnier
	vendredi	de 12h40 à 13h30	Activités apaisantes et relaxantes Bricolages divers jeux de société	personnel permanent
BITSCHNER	lundi	de 13h00 à 13h45	Activités apaisantes et relaxantes Bricolages divers jeux de société	personnel permanent
	mardi	de 13h00 à 13h45	Projet développement durable et le vivre ensemble	animateur saisonnier
	jeudi	de 13h00 à 13h45	Activités apaisantes et relaxantes Bricolages divers jeux de société	personnel permanent
	vendredi	de 11h45 à 12h25	Projet développement durable et le vivre ensemble	animateur saisonnier
CRÉTAY	lundi	de 11h45 à 12h25	Accro sport / jeux de récréation Jeux de ballons	personnel permanent
	mardi	de 11h45 à 12h25	Activités apaisantes et relaxantes Bricolages divers jeux de société	personnel permanent
	jeudi	de 11h45 à 12h25	Accro sport / jeux de récréation Jeux de ballons	personnel permanent
	vendredi	de 11h45 à 12h25	Activités apaisantes et relaxantes Bricolages divers suivant les saisons / jeux de société	personnel permanent
PERRAULT	lundi	de 11h40 à 12h20	Activités apaisantes et relaxantes Bricolages divers jeux de société	personnel permanent
	mardi	de 11h40 à 12h15	Vélo roller / jeux de ballons / jeux de récréation	personnel permanent
	jeudi	de 11h40 à 12h15	Activités apaisantes et relaxantes Bricolages divers jeux de société	personnel permanent
	vendredi	de 11h40 à 12h20	Vélo roller / jeux de ballons / jeux de cour	personnel permanent
BLUM	lundi	de 11h40 à 12h20	Projet développement durable et le vivre ensemble	animateur saisonnier
	mardi	de 12h15 à 13h00	Sports collectifs, foot, hand, basket Jeux de récréation, pétanque	personnel permanent
	jeudi	de 12h45 à 13h20	Sports collectifs, foot, hand, basket Jeux traditionnels	personnel permanent
	vendredi	de 12h45 à 13h20	Sports collectifs, foot, hand, basket Jeux d'opposition	personnel permanent
CHARPAK	lundi	de 12h40 à 13h20	Pétanque "la Molle" (*) Jeux de ballons divers	personnel permanent
	mardi	de 11h40 à 12h20	Jeux d'opposition Jeux traditionnels	personnel permanent
	jeudi	de 11h40 à 12h20	Projet développement durable et le vivre ensemble	animateur saisonnier
	vendredi	de 11h40 à 12h20	Jeux d'opposition Jeux traditionnels	personnel permanent
ROUSSEAU	lundi	de 12h40 à 13h20	Sports collectifs, foot, hand, basket Jeux traditionnels	personnel permanent
	mardi	de 11h40 à 12h20	Projet développement durable et le vivre ensemble	animateur saisonnier
	jeudi	de 12h40 à 13h20	Sports collectifs, foot, hand, basket Jeux de recreation, jeux d'opposition	personnel permanent
	vendredi	de 12h40 à 13h20	Projet développement durable et le vivre ensemble	animateur saisonnier

(*) pétanque "la Molle" : jeu de pétanque d'intérieur

➤ LES GARDERIES PÉRISCOLAIRES

Les garderies sont organisées pour permettre un **accueil pré et post scolaire** sur toutes les écoles préélémentaires et élémentaires de la commune. Les enfants des classes élémentaires sont **incités à faire leurs devoirs** et les enfants des classes préélémentaires disposent **d'activités menées par les animateurs** (activités récréatives, sportives, manuelles et coins détente et repos).

Les garderies sont ouvertes pendant les périodes scolaires tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi comme suit :

- ✚ de 7h30 à 8h35 pour les écoles ANDERSEN, BITSCHNER, CRÉTAY,
- ✚ de 7h30 à 8h20 pour les écoles PERRAULT, BLUM, CHARPAK, ROUSSEAU,

- ✚ et de 16h45 à 18h00 pour les écoles ANDERSEN, BITSCHNER, CRÉTAY,
- ✚ et de 16h30 à 18h00 pour les écoles PERRAULT, BLUM, CHARPAK, ROUSSEAU.

Le fonctionnement de ces garderies est assuré dans chaque école. En ce qui concerne les groupes scolaires PERRAULT/BLUM, la garderie a lieu à l'école PERRAULT.

Le règlement est possible par **C.E.S.U.** (Chèque Emploi Service Universel) sauf pour les paiements par prélèvement automatique.

Les frais de garde des enfants à charge de moins de 7 ans peuvent ouvrir droit à un crédit d'impôts. Le pôle inscriptions peut, sur demande, établir une attestation concernant la fréquentation réelle de la garderie périscolaire.

L'inscription est renouvelable à chaque année scolaire. La fréquentation peut se faire pour le matin uniquement, pour l'après-midi ou pour le matin et l'après-midi. Elle peut être régulière ou ponctuelle.

Les tarifs municipaux ci-après sont applicables jusqu'au 31/12/2021 :

QUOTIENT FAMILIAL	MATIN	SOIR	MATIN / SOIR
de 0 à 450	1,46 €	2,19 €	2,95 €
de 450,01 à 725	2,09 €	2,98 €	3,93 €
725,01 et plus	2,54 €	3,65 €	4,80 €
Non Dévillois	2,64 €	3,78 €	4,95 €

À compter du 01/01/2022, voici les tarifs qui seront applicables :

QUOTIENT FAMILIAL	MATIN	SOIR	MATIN / SOIR
de 0 à 454	1,47 €	2,21 €	2,98 €
de 454,01 à 732	2,10 €	3,01 €	3,97 €
732,01 et plus	2,56 €	3,69 €	4,85 €
Non Dévillois	2,67 €	3,83 €	5,01 €

Chaque année, un bilan est effectué et présenté lors d'une commission municipale de la réussite éducative.

Les activités associatives périscolaires et extrascolaires

➤ **L'ALD (AMICALE LAÏQUE DE DÉVILLE)**

Président : Didier DECAUX

L'Amicale Laïque de Déville regroupe plusieurs associations culturelles et sportives. Ces associations s'adressent aux adultes et aux enfants.

L'Amicale Laïque de Déville est l'organisatrice du traditionnel **spectacle de Noël** offert aux enfants des écoles élémentaires publiques de la commune, qui se déroule chaque année au Centre Culturel Voltaire, avec friandises proposées aux enfants. Cette année, le spectacle se déroulera le **jeudi 16 décembre 2021** au Centre Culturel Voltaire, scindé au regard de la situation sanitaire, en deux groupes, l'un à 10 heures et l'autre à 14 heures.

➤ **L'ALD USEP (UNION SPORTIVE DES ÉCOLES PRIMAIRES)**

Président : Philippe LEVET

La coordination est assurée par un éducateur sportif de la Ville de Déville lès Rouen mis à la disposition de l'Association.

Cette année, à la date du 6 octobre 2021, **155** enfants se sont déjà inscrits, pour un total de **195** inscriptions sur les activités (du fait de la possibilité de double inscription – 40 enfants ont choisi plusieurs activités).

- Inscriptions sur l'école BLUM : **32**
- Inscriptions sur l'école CHARPAK : **65**
- Inscriptions sur l'école ROUSSEAU : **58**

Avec la fermeture de la piscine municipale, les deux créneaux alloués à l'USEP ont été suspendus, ce qui représentait une trentaine d'inscriptions.

ACTIVITÉS

ACTIVITÉS	JOURS	EFFECTIFS	LIEUX
Roller	lundi	46 (2 groupes)	École Charpak
Hand	lundi	pas d'inscription	Gymnase Ladoumègue
Activité artistique	mardi jeudi	32	Écoles Charpak - Rousseau
Danse	lundi mardi	21 (2 groupes)	Maison des Arts et de la Musique
Expression corporelle vers le théâtre	mercredi	14	Maison des Arts et de la Musique
Basket	mardi	28	Gymnase Guynemer
Football	mercredi	19	Stade Blériot
Futsal	vendredi	15	Gymnase Ladoumègue
Tennis	vendredi	8	Club de Tennis
Jeux de stratégie – échecs	jeudi	12	École Rousseau
TOTAL		195	

Les activités se déroulent les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 heures à 18 heures avec une variante de 15 minutes pour certaines activités (roller, danse, activité artistique).

L'encadrement est assuré par 9 enseignants de l'Éducation Nationale, une éducatrice sportive municipale, un entraîneur des clubs sportifs partenaires (basketball, football) et un bénévole pour l'activité jeux de stratégie et échecs le jeudi.

➤ **ASSOCIATIONS "LIRE ET FAIRE LIRE" ET "ÉCOLE DES GRANDS-PARENTS EUROPÉENS 76"**

Une convention est signée avec l'Association "Lire et faire lire" et avec l'Association "École des Grands-Parents Européens 76" pour intervenir pendant le temps périscolaire.

Bilan de l'Association Lire et faire lire pour la rentrée 2021

Le bilan à retenir pour cette rentrée 2021 fait état de l'absence, pour la première fois, de personnes bénévoles pour assurer les lectures en périscolaire et à l'Accueil de Loisirs. Avant la pandémie, deux lectrices intervenaient en périscolaire et une à l'Accueil de Loisirs.

Les interventions après la classe dans les écoles Crétay et Perrault ne peuvent perdurer pour cause de déménagement et raison de santé.

L'intervention du mercredi après-midi à l'Accueil de Loisirs se trouve arrêtée pour raison familiale pendant une période indéterminée.

L'Association se trouve de fait dépourvue de lectrices.

Le recrutement de nouvelles personnes bénévoles est plus difficile cette année. À ce jour, toutes les activités n'ayant pas encore reprises, la formation sans préparation préalable des nouvelles recrues est d'autant plus compliquée.

Il est à espérer que la situation s'améliore au fil de l'année.

Les activités extrascolaires

Il s'agit des activités se déroulant en dehors du temps scolaire.

On retrouve dans ce cadre, l'ensemble des activités municipales et associatives développées sur la commune indépendamment du secteur scolaire.

➤ **LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES DE LA COMMUNE**

Près d'une trentaine d'associations sportives ou culturelles sont présentes sur la commune et accueillent des jeunes et des enfants.

Pour la pratique des activités, la commune met à disposition de ces associations, l'ensemble des équipements sportifs et les différents locaux spécialisés.

➤ **LE COMITÉ DE JUMELAGE**

À travers ses rencontres avec les villes sœurs, le jumelage favorise la fraternité et l'amitié entre les citoyens européens. Il associe la jeunesse à la construction européenne et contribue à la valorisation et la préservation du patrimoine.

En projet actuellement : échanges mails ou courriers pour les élèves primaires, collègues avec les villes jumelles.

➤ **LES STRUCTURES MUNICIPALES D'ACCUEIL ET DE LOISIRS**

■ LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021, 78 enfants ont été inscrits à la Maison de la Petite Enfance dont 34 enfants sont accueillis à ce jour à l'école maternelle.

Comme l'année passée, aucune passerelle n'a pu être effectuée avec l'école au vu de la crise sanitaire.

■ L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs est un accueil collectif à caractère éducatif pour les mineurs muni d'un projet pédagogique.

Cet accueil de loisirs est réparti en 3 tranches d'âges :

- accueil de loisirs maternel (3-5 ans)
- accueil de loisirs primaire (6-9 ans)
- accueil de loisirs ado (10-15 ans)

La direction est assurée par des agents territoriaux du service jeunesse de la Ville de Déville lès Rouen.

- **L'ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL** fonctionne pendant les vacances scolaires et le mercredi après la classe. Sa capacité d'accueil est portée à 56 enfants maximum.

- **L'ACCUEIL DE LOISIRS PRIMAIRE**

- Il accueille les enfants tous les mercredis après la classe et pendant les petites vacances scolaires. Sa capacité d'accueil est de 72 enfants maximum pour toutes les sessions de fonctionnement. Les enfants de 6 à 14 ans sont accueillis.
- Pendant les vacances d'été, il accueille uniquement les enfants de 6 à 9 ans.

Pour l'accueil de loisirs maternel et primaire, les enfants sont accueillis de façon échelonnée le matin entre 7h30 et 9h30. Le soir, les départs se déroulent entre 17h et 18h.

- **L'ACCUEIL DE LOISIRS ADO** fonctionne uniquement pendant les vacances d'été. Sa capacité d'accueil est fixée à 48 enfants pour les sessions de juillet et août. Les adolescents sont accueillis de 8h30 à 17h. Ponctuellement, quelques animations sont prévues en soirée.

Tous les ans, la Ville édite des plaquettes récapitulant les dates de sessions, les modalités d'inscription et les tarifs. Ces plaquettes sont disponibles auprès du service jeunesse et en mairie.

Toutes les structures municipales éditent un bilan annuel d'activités. Ces bilans sont présentés lors des commissions ad hoc et diffusés à tous les membres du Conseil Municipal.

■ LES ACTIVITÉS BIEN-ÊTRE CULTURELLES DE DÉVILLE

Les Activités Bien-être Culturelles de Déville (A.B.C.D.) proposent de nombreuses activités culturelles et de loisirs aux enfants, adolescents, adultes, cours intergénérationnels. La plaquette d'informations est disponible à l'Hôtel de Ville.

Les objectifs de la municipalité à travers les activités des « A.B.C.D. »

- d'offrir un panel d'activités socioculturelles et sportives complémentaires à celles déjà existantes à Déville lès Rouen.
- de permettre aux participants de pratiquer une ou plusieurs activités de loisirs à caractère culturel, en offrant un cadre collectif favorisant le développement des relations sociales.
- de donner aux adhérents la possibilité d'évoluer à leur rythme au sein de chaque atelier.
- de valoriser le travail effectué dans les différentes activités à travers une exposition annuelle.

La liste des activités à destination des jeunes est la suivante :

✚ ACTIVITÉS ARTISTIQUES

- céramique
- dessin/peinture

■ LE DROIT À L'IMAGE

Afin de répondre aux contraintes liées au droit à l'image, tous les règlements intérieurs des structures municipales ont été modifiés et intègrent dorénavant un paragraphe stipulant :

"Sauf avis contraire expressément indiqué via le formulaire "Droit à l'image" à remettre au service concerné :

- le service est autorisé à prendre des photographies ou des films représentant le public, majeur ou mineur, dans le cadre de la participation aux activités du service,
- la commune de Déville lès Rouen est autorisée à exploiter ces photographies ou films, à titre gratuit, dans le cadre des opérations de communication de la ville sur ses missions de service public, tous supports confondus, y compris support immatériel (sites internet municipaux)."

■ LES STRUCTURES MUNICIPALES CULTURELLES

La Ville de Déville lès Rouen dispose de plusieurs équipements spécifiques permettant de découvrir de multiples activités artistiques et de les pratiquer dans les meilleures conditions.

➤ **La Médiathèque Anne FRANK** a accueilli en 2020, 778 emprunteurs âgés de moins de 18 ans, dont 503 actifs.

2654 prêts réalisés avec les collectivités en 2020.

Certains enseignants sont venus seuls emprunter pour leurs classes.

➤ **Le Centre Culturel VOLTAIRE** propose des spectacles "jeune public",

➤ **L'école de musique, de danse et de théâtre** a accueilli 198 élèves dont 69,69 % de Dévillois.

Les effectifs globaux de l'établissement ont diminué cette année. La part des élèves de <18 ans représente 78 % des effectifs, soit davantage que l'année précédente (68,14 %).

Sur les 161 élèves scolarisés :

❖ **9,93 % sont en maternelle grande section**

- ✓ Andersen : 2 enfants
- ✓ Bitschner : 6 enfants
- ✓ Crétay : 0 enfant
- ✓ Perrault : 1 enfant
- ✓ Sainte-Marie : 1 enfant
- ✓ Extérieur : 6 enfants

❖ **39,75 % sont en primaire**

❖ **30,43 % sont au collège**

❖ **14,90 % sont au lycée**

❖ **4,96 % sont dans l'enseignement supérieur**

Établissements scolaires et collectivités

A. Maison de la Petite Enfance

Du fait de la pandémie, le planning des accueils de la Maison de la Petite Enfance a été bouleversé. La plupart des accueils ont été annulés. L'animatrice jeunesse a réalisé quelques animations directement sur place à la Maison de la Petite Enfance.

B. Classes préélémentaires et élémentaires

Les accueils sur place à la médiathèque ont été maintenus durant les mois de janvier, février, mars (jusqu'au 17 mars) et octobre 2020.

Les emprunts pour les classes s'élèvent à 1438 pour l'année 2020.

Entre décembre 2020 et juin 2021, l'équipe Jeunesse de la médiathèque s'est déplacée dans les écoles intéressées pour faire des accueils "hors les murs". Intitulées "histoires à 3 voix", ces visites sur place consistaient en des lectures théâtralisées à 3 voix.

Ainsi, 23 accueils "hors les murs" ont été réalisés dans les 7 écoles de la commune. Au total, 23 accueils pour 65 classes.

Liste des expositions qui se sont déroulées de septembre 2020 à mai 2021 :

- ♦ SEPTEMBRE 2020 : "Les dinosaures"
- ♦ OCTOBRE 2020 : "Du potager à l'assiette"
- ♦ NOVEMBRE 2020 : Exposition annulée (confinement)
- ♦ DÉCEMBRE 2020 : Exposition annulée (confinement)
- ♦ JANVIER 2021 : "Les pompiers"
- ♦ FÉVRIER 2021 : "La médiathèque fait son cinéma"
- ♦ MARS 2021 : Mois de la petite enfance "le tout petit jeu". Dernière semaine annulée (Covid)
- ♦ AVRIL 2021 : Exposition annulée (Covid)
- ♦ MAI 2021 : "Prix des P'tits rats", exposition maintenue avec 3 écoles (9 classes au total).

PLANNING D'ACCUEIL DES CLASSES 2021-2022

	SEMAINE 1		
	MARDI	JEUDI	VENDREDI
9.30-10.30		PERRAULT	MAISON DE LA PETITE ENFANCE
10.30-11.30		BLUM - CP	BITSCHNER
13.30-14.30	ROUSSEAU - CP/CM	ROUSSEAU - CE	SAINT-MARIE - CE
14.30-15.30	CHARPAK - CE	CRÉTAY - GS	CHARPAK - CE-CM
	SEMAINE 2		
	MARDI	JEUDI	VENDREDI
9.30-10.30	RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (9h45 / 11h15)	PERRAULT	BLUM - CE
10.30-11.30		ROUSSEAU - CM	ANDERSEN
13.30-14.30	SAINT-MARIE - MS/GS	ROUSSEAU	ROUSSEAU - CE
14.30-15.30	BLUM - CM	CHARPAK - CP	CRÉTAY - MS / GS
	SEMAINE 3		
	MARDI	JEUDI	VENDREDI
9.30-10.30		BITSCHNER	BITSCHNER
10.30-11.30		ANDERSEN	CRÉTAY - PS
13.30-14.30	SAINT-MARIE - CM	SAINT-MARIE - CP - CE	
14.30-15.30	MAISON DE LA PETITE ENFANCE	CHARPAK - CE	ROUSSEAU - CE

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LES ÉCOLES

INTITULÉS	LIEUX	DATES
COMMISSION SCOLAIRE EXTRA MUNICIPALE	HÔTEL DE VILLE SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	jeudi 25 novembre 2021 – 17h30
ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE DANS LES ÉCOLES PRÉÉLÉMENTAIRES	ÉCOLE ANDERSEN	(selon situation sanitaire) Préparation des friandises de Noël avec les enfants (matin) Invitation des familles à partir de 16h15 pour le goûter ☞ jeudi 16 décembre 2021
	ÉCOLE BITSCHNER	À définir
	ÉCOLE CRÉTAY	Spectacle de Noël : spectacle de théâtre et théâtre d'ombres – mardi 14/12/2021 1 ^{ère} représentation : 9h15-10h15 2 ^{ème} représentation : 10h45-11h45
	ÉCOLE PERRAULT	Venue du Père Noël – Goûter de Noël ☞ mardi 14 décembre 2021 Repas de Noël ☞ vendredi 17 décembre 2021 Cinéma Ariel pour tous ☞ date en attente de confirmation (soit le lundi 13 ou le jeudi 16 décembre 2021)
NOËL DE L'ALD	CENTRE CULTUREL VOLTAIRE	jeudi 16 décembre 2021 – 10h00 et 14h00
LIAISONS CM2 / 6 ^{ÈME} COLLÈGE J. VERNE (Athlétisme)	GYMNASSE LADOUMÈGUE	À définir
GALETTE DE L'USEP	SALLE "LA CLAIRETTE"	mercredi 12 janvier 2022 – 9h – 12h
EXPOSITION "FAÎTES" DES LIVRES "PRIX DES P'TITS RATS" DE BIBLIOTHÈQUE	MÉDIATHÈQUE	du mardi 10 mai au samedi 11 juin 2022
TRISPORT	STADE BLÉRIOT	À définir
OLYMPIADES DE L'ÉCOLE CHARPAK	STADE LAUDOU	À définir
SPECTACLE DE LA CHORALE DE L'ÉCOLE CHARPAK	ÉCOLE CHARPAK	À définir
KERMESSES DES ÉCOLES	ÉCOLE ANDERSEN	samedi 18 juin 2022
	ÉCOLE BITSCHNER	À définir
	ÉCOLE CRÉTAY	À définir
	ÉCOLE PERRAULT	samedi 11 juin 2022
SPECTACLE DE DANSE DE L'USEP	CENTRE CULTUREL VOLTAIRE	mardi 14 juin 2022 – 17h15
FÊTE DE L'USEP	STADE BLÉRIOT	mercredi 15 juin 2022 13h à 17h
REPAS À THÈME ○ REPAS D'AUTOMNE ○ REPAS D'HIVER ○ REPAS DE PRINTEMPS ○ REPAS D'ÉTÉ	TOUTES ÉCOLES	À définir À définir À définir À définir

NOTES